

Citation style

Conklin, Alice L.: Rezension über: Véronique Dimier, *Le gouvernement des colonies. Regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles: Éd. de l'Univ. de Bruxelles, 2004, in: ~ *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008, 3 - Empires coloniaux, S. 695-697, DOI: 10.15463/rec.1189721108

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

moins, « l'incompatibilité » entre l'universalisme républicain et les différences culturelles/raciales peut être interrogée autrement en intégrant la dimension dynamique nécessaire à la compréhension du sujet pour éviter l'écueil de l'essentialisation : le moment colonial a questionné la citoyenneté/nationalité républicaine comme l'a fait le mouvement régionaliste au XIX^e siècle et comme c'est le cas dans notre société contemporaine.

REINE-CLAUDE GRONDIN

Véronique Dimier

Le gouvernement des colonies.

Regards croisés franco-britanniques

Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2004, 288 p.

Dans cette excellente et très vivante contribution à la sociologie politique et à l'histoire comparée des empires coloniaux, Véronique Dimier pose un ensemble de questions nouvelles : « Pourquoi, à un moment donné, cherche-t-on à savoir et à démontrer scientifiquement [...] qu'il y eut des différences ou des similarités entre les deux politiques, les deux systèmes français et anglais d'administration coloniale ? Qui porte ces comparaisons, quelle communauté scientifique, mais aussi quelles forces sociales ou politiques ? Enfin, quels sont les représentations et les intérêts en jeu derrière ces comparaisons ? » (p. 13). L'auteur pose comme principe que toute vérité scientifique est une construction sociale. Son point de départ est le truisme bien connu suivant lequel les Français, universalistes et jacobins, imposaient à leurs colonies une politique d'assimilation et de gestion directe, alors que les Britanniques, présentés comme décentralisateurs et libéraux, avaient adopté une politique de gestion indirecte. Cette tendance assimilatrice condamnait l'impérialisme français à l'échec, d'où le désastre algérien. Au contraire, les Britanniques, pragmatiques, se sont retirés de leur empire avec un minimum de dommages. Des versions de ce méta-récit continuent à apparaître dans la plupart des manuels, en France comme en Grande-Bretagne.

Pourtant, comme toutes les soi-disant évidences scientifiques, celle-ci s'est imposée à un moment bien précis et par opposition avec une autre vérité potentielle. Les experts impériaux français et britanniques n'ont pas toujours comparé leurs empires respectifs, ni proclamé leurs différences. C'est seulement dans l'entre-deux-guerres que les autorités ont éprouvé le besoin de développer une science administrative coloniale comparée, examinant termes à termes les politiques indigènes des différentes puissances coloniales. En outre, cette inflexion scientifique a provoqué un important débat contradictoire – que l'auteur présente comme une controverse aujourd'hui largement oubliée – en particulier sur les modalités de la domination française. Partisans d'une domination coloniale adaptée aux circonstances locales, les nouveaux experts britanniques des colonies affirmaient en effet que les responsables coloniaux français faisaient le choix inverse de l'uniformité administrative. Mais les spécialistes français défendaient au contraire l'idée que la France n'avait jamais aveuglément appliqué la politique d'assimilation, voire même que Louis Faïdherbe avait anticipé la fameuse politique du double mandat développée par Lord Frédéric Lugard au Nigeria. Entre les deux styles d'administration, il y avait à leurs yeux des différences de degrés mais non de principe. Et par un renversement significatif, les deux représentants de la position française, Henri Labouret et Robert Delavignette, étaient issus du corps des administrateurs des colonies, alors que les deux spécialistes britanniques à l'origine de l'analyse critique de la politique coloniale française, Lucy Mair et Margery Perham, étaient des universitaires ayant une connaissance surtout indirecte de leur objet. Pourtant, c'est bien le jugement négatif de L. Mair et de M. Perham sur les méthodes coloniales françaises – et en contrepoint leur éloge des méthodes britanniques – qui l'a emporté à la longue et de part et d'autre de la Manche. Pour quelle raison ?

Selon V. Dimier, la constance dans l'entre-deux-guerres de la revendication britannique d'une différence et d'une supériorité coloniales par rapport à la France donne une clé pour comprendre cette énigme. Si les Britanniques avaient réellement été convaincus de leur

supériorité naturelle comme colonisateurs, ils n'auraient pas eu besoin de la prouver. Mais de toute évidence, les partisans de l'*indirect rule* se sentaient menacés : « il faut croire que le modèle n'est pas sans critique ni remise en cause » (p. 168). Par qui cependant ? La contestation ne venait ni de la gauche, ni de la droite et encore moins du personnel administratif colonial français ou britannique, tous convenaient en effet de la nécessité d'une domination reposant sur la persuasion et sur la connaissance des sujets dominés. La menace venait d'ailleurs : du droit de regard international accordé à la commission des mandats de la Société des Nations (SDN), des nouvelles et indociles élites africaines, et du cadre naissant d'une technocratie coloniale qui opposait ses compétences en matière de « développement » à une administration territoriale obsolescente. Ces contraintes nouvelles, en particulier celles liées à la SDN, ont exacerbé la rivalité franco-britannique à un moment de tensions internationales croissantes. Alors que l'Allemagne guettait le moindre prétexte pour réclamer la restitution de ses colonies confisquées, il était tentant pour les Français et pour les Britanniques de souligner les erreurs de l'autre pour mieux défendre ses acquis. La SDN exigeait la preuve, sous forme de rapports annuels, que les puissances mandataires exerçaient leur mandat en s'appuyant sur des représentants légitimes des populations dominées. Chaque année, les commissaires se réunissaient pour discuter ces rapports. Les Britanniques se sont pliés de façon plus stratégique à cette tutelle : l'influent ancien gouverneur du Nigeria, Lord Lugard, a été commissaire pendant 14 ans et un spécialiste de l'Afrique tout aussi éminent, Lord William Malcolm Hailey, lui a succédé. La France ne put proposer un commissaire capable de se prévaloir d'une expérience, d'une stature ou d'une longévité comparables pendant l'entre-deux-guerres. Ce qui permit à Lord Lugard de répéter encore et encore ses doutes sur la capacité des Français à abandonner leurs vieilles habitudes assimilationnistes, par exemple au Cameroun. Faute de stabilité et d'une connaissance équivalente de l'Afrique de l'Ouest, les Français étaient incapables de contrer ces attaques.

V. Dimier conclut de façon convaincante que la rhétorique des mandats développée par la SDN et la structure de sa commission des mandats ont joué un rôle décisif dans l'émergence de la nouvelle science administrative coloniale dans l'entre-deux-guerres et dans la genèse de la controverse franco-britannique qu'elle a nourrie. Dans un monde où l'objectivité de la science ne soulevait pas de doute, soumettre les méthodes coloniales à des études systématiques ne pouvait que faire surgir la « vérité », réclamée par l'opinion internationale. Cependant H. Labouret, R. Delavignette, L. Mair et M. Perham étaient tous associés directement ou indirectement à la SDN. Et les rivalités politiques à l'intérieur même de la SDN pesaient sur les recherches et les positions défendues par ces quatre experts. Cette imbrication apparut très clairement durant les conflictuelles années 1930, lorsque les revendications d'Hitler en faveur de la restitution des colonies allemandes coïncidèrent avec les dissensions les plus fortes entre experts français et britanniques sur leurs styles respectifs de domination. Après la Seconde Guerre mondiale, quand le rapprochement franco-britannique redevint une priorité, la controverse s'éteignit. Cependant, la rapidité de la décolonisation coupa court à la construction de comparaisons moins partisans. Les positions académiques beaucoup plus fortes de L. Mair et de M. Perham, par comparaison avec celles de H. Labouret et de R. Delavignette, condamnèrent à la disparition le point de vue de ces derniers, par ailleurs si mal défendu dans les années 1930. Et dans une France où les historiens ignoraient l'empire, le point de vue britannique put s'imposer sans partage.

Ce résumé ne peut rendre entièrement justice aux multiples et subtiles facettes des recherches et du cadre comparatif proposés par V. Dimier. Outre l'analyse des travaux de H. Labouret, R. Delavignette, L. Mair et M. Perham, l'auteur reconstitue en effet les milieux dans lesquels s'enracinent ces personnalités. Son hypothèse que les représentations coloniales de l'entre-deux-guerres ont été informées par des interactions complexes entre des développements internationaux et nationaux est originale et convaincante. Cepen-

dant, on aurait aimé que V. Dimier commente un autre aspect : comment comprendre en effet que deux femmes aient été chargées en Grande-Bretagne de former les recrues du corps exclusivement masculin des administrateurs des colonies ? Une analyse en termes de genre aurait pu enrichir encore un peu plus ce superbe travail de sociologie comparée.

ALICE CONKLIN

Gary Wilder

The French imperial nation-state:

Negritude and colonial humanism

between the two world wars

Chicago, The University of Chicago

Press, 2005, xi-404 p.

Oxymorique, le titre dit bien la perspective nouvelle qui guide ici la réflexion : au lieu d'instruire le sempiternel procès des « contradictions entre les promesses de l'universalisme républicain et les pratiques coloniales ou racistes de la France » (p. 4), Gary Wilder étudie « l'État-nation impérial » comme une forme d'imagination politique certes paradoxale mais caractéristique de la France républicaine, et plus largement tel « un artefact de la modernité coloniale » (p. 8). À l'instar de Frederick Cooper¹, il expose quelles politiques d'incorporation et de différenciation furent tout à la fois l'objet de pratiques, de débats et de crises au sein de la « république impériale », telle qu'elle fut notamment pensée et actualisée, dans l'entre-deux-guerres, par les colonisateurs français autant que par leurs colonisés africains et antillais. Associant habilement, à partir d'un sérieux travail d'archives, théorie politique et analyses historiques ou littéraires, l'ouvrage s'organise en trois parties.

Dans un premier temps, deux chapitres retracent l'histoire de la construction simultanée de la République française et de son empire colonial. Parce qu'ils adossèrent la proclamation des droits de l'homme et l'instauration de la citoyenneté au principe de la souveraineté nationale, les premiers républicains fondèrent une « antinomie entre universalité et particularité » (p. 16) – l'universalisme républicain allant en effet de pair avec une logique d'exclusion (des mineurs, des femmes,

des indigents, des esclaves, et des étrangers) – qui suscita ensuite des tensions constantes dans les « relations disjointes entre les territoires, les peuples, les gouvernements de la métropole et de ses colonies » (p. 25). Le discours et la réalité de « la plus grande France » doivent dès lors se comprendre selon une logique oxymorique, seule à même d'identifier en quoi nous avons là affaire à une « abstraction concrète » (p. 36) qui fut autant une « réalité sociohistorique », actualisée par les circulations de diverses fractions des populations françaises et indigènes (coloniaux, soldats, intellectuels), qu'une « fiction politique » (p. 28) sans cesse mobilisée et reconfigurée, de part et d'autre, par les pratiques sociales et les discours idéologiques.

Les deux parties suivantes explorent alors, dans leurs intersections, mais aussi dans leurs ramifications et leurs complexités spécifiques, ces deux pôles complémentaires que furent « l'humanisme colonial » et « l'humanisme africain » (ou la négritude comme « pratique de la citoyenneté dans le Paris impérial », « nationalisme culturel » et « critique de la raison coloniale »). En étudiant les actions et les écrits d'« une cohorte de réformateurs coloniaux en Afrique occidentale française » (Maurice Delafosse, Henri Labouret, Georges Hardy, Robert Delavignette), l'auteur met au jour les conditions d'émergence, la portée et les ambivalences d'une « rationalité coloniale qui lia science pratique et administration scientifique au sein d'un système paternaliste de domination où reconnaissance des différences ethniques et souci du bien-être indigène allaient de pair » (p. 44). En « prenant au sérieux » les agencements promus par ces différents acteurs et auteurs de la colonisation française, au lieu de les réduire à une simple rhétorique, G. Wilder complète utilement les récents travaux sur les grandes institutions et figures coloniales. Mais en se cantonnant à l'AOF, il fait l'impasse sur la politique coloniale en Afrique équatoriale française (tandis que celle des Antilles et de la Guyane reste à peine évoquée) et il néglige ainsi l'importance de Félix Éboué : réduite à une simple note (p. 358), cette personnalité offrait pourtant l'occasion d'explorer plus avant l'État-nation impérial dans ses versants africains et antillais, et elle constituait un maillon essentiel pour